



ANTI ADHER V

Fiche produit et d'informations techniques

TRAITEMENT DE PROTECTION ET ANTI-ADHERENT POUR LE MATERIEL AGRICOLE / VITICOLE



FICHE TECHNIQUE

UFI : UFI : 0KN3-30PK-H00Q-AJW4

UTILISATION : LA120DET112

ANTI ADHER V permet de protéger les équipements et facilite le nettoyage. Conforme au décret n°73-138 du 12 février 1973 et de l'arrêté du 08 septembre 1999 et ses modifications sur les produits de nettoyage du matériel pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires.

MODE D'EMPLOI

ANTI ADHER V s'utilise diluer à raison de :

- 1 litre de produit pour 4 litres d'eau (Anti adhérent)
- 1 litre de produit pour 4 à 10 litres d'eau (hivernage)

Pulvériser abondamment sur les surfaces et laissez sécher.

Nettoyer sous pression en fin de traitement pour enlever les différents produits de traitement et autres dépôts.

Réappliquer abondamment après le nettoyage du matériel. Stocker à l'abri du gel

PRÉCAUTION D'EMPLOI :

Tenir hors de portée des enfants. Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Stocker dans un récipient fermé.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande

TRANSPORT :

Non soumis à réglementation.



Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés. EMB 60143.

RLV France

1 Rue BEAUSOLEIL 87260 PIERRE-BUFFIERE

TEL : 05.55.09.62.26 – www.rlv-france.com – Email : contact@rlv-france.com